

Fédérations syndicales des cheminots CGT – UNSA – SUD-Rail – CFDT

Le 3 février 2010, tous en grève **Pour la satisfaction de nos revendications** **et le développement du Service Public !**

Dans le cadre du préavis national de grève unitaire déposé le vendredi 22 janvier, la direction de l'entreprise a reçu les fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT le mardi 26 janvier 2010.

Lors de cette rencontre, malgré le vote unanime des élus du personnel et représentants des salariés au CCE et au CA contre les orientations du budget 2010, la direction persiste.

Elle persiste, en confirmant la suppression de 3 600 emplois en 2010. Cette baisse des effectifs à la SNCF s'inscrit, une nouvelle fois, dans l'affaiblissement de l'établissement public et l'écrémage des trafics, comme c'est de nouveau le cas pour le transport marchandises (- 18,6%).

Elle persiste en accélérant les transformations de l'entreprise où la logique des résultats comptables prend le pas sur les missions de service public, où les filiales et les externalisations multiples d'activités affaiblissent sérieusement l'EPIC SNCF.

Cette politique inacceptable, tant pour les fédérations syndicales, que pour la majorité des cheminots, est menée à marche forcée par la direction et le gouvernement. Les résultats qui en découlent, sont en opposition avec l'intérêt de la collectivité nationale et les garanties collectives des cheminots.

En lien avec ces choix économiques, la politique sociale de la SNCF est en berne au regard de la situation salariale. En effet, sur les salaires et pensions, face aux difficultés vécues au quotidien, le pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités doit être préservé et amélioré.

Les fédérations syndicales des cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT considèrent que la direction et le gouvernement restent sourds, depuis trop longtemps, aux revendications et aux exigences des cheminots, exprimées par leurs représentants.

Elles appellent donc l'ensemble des cheminots à cesser le travail le mercredi 3 février dans le cadre du PREAVIS DE GREVE COUVRANT LA PERIODE DU MARDI 2 FEVRIER 2010 A 20 HEURES AU JEUDI 4 FEVRIER 2010 A 08 HEURES.

Dans le cadre de cet appel à la grève, elles interpellent solennellement la direction et le gouvernement sur les revendications touchant :

- ▶ **A la structuration de la SNCF ;**
- ▶ **Aux multiples réorganisations contestées par le personnel ;**
- ▶ **A l'avenir de Fret SNCF ;**
- ▶ **A l'emploi ;**
- ▶ **A l'augmentation des salaires et des pensions ;**
- ▶ **A l'amélioration des conditions de travail ;**
- ▶ **Aux facilités de circulation.**

Sans réponses concrètes, les fédérations syndicales déposeront, dès le 4 février une nouvelle demande de concertation immédiate en vue d'une action de mobilisation des cheminots, d'un niveau encore plus élevé.

Paris, le 27 janvier 2010